

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2015/01/27-01

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 janvier 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,

Vu l'avis favorable de la Commission la Formation et de la Vie Universitaire en date du 15 janvier 2015 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Parcours CMI (Cursus Master Ingénierie)

Le conseil d'administration approuve les ouvertures de parcours Cursus Master Ingénierie suivantes :

- CMI – Ingénierie environnementale avec deux parcours, Sciences de l'eau et Sciences et Technologie de l'Environnement ;
- CMI – Immunologie, Immunothérapie et Immunoingénierie.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 28

Quorum : 14

Présents et représentés : 27

Fait à Marseille, le 28 janvier 2015


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

